

Questions orales

ou son ministère prennent-ils pour garantir que les subventions, qui visaient à créer des emplois, n'ont pas été accordées en vain?

[Français]

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, il est bien malheureux que certaines des entreprises industrielles qui ont reçu de l'aide de notre ministère connaissent des difficultés, et que certaines d'entre elles soient obligées de fermer leurs portes. Cependant, je peux assurer la Chambre et l'honorable député que notre ministère, lorsqu'il est mis au courant de ces situations, et il l'est pratiquement toujours, il contribue à la recherche de solutions dans la mesure où la loi lui permet de le faire. Lorsque cela a été possible, nous avons aidé, par des moyens techniques ou par des conseils, à accorder une assistance financière par d'autres moyens que ceux prévus par le ministère, à ceux qui en avaient besoin.

Malheureusement, je dois reconnaître qu'il y a des limites à nos possibilités, et que parfois il n'y a pas de solution de rechange. Il nous faut donc accepter que ces entreprises ferment leurs portes et mettent fin à leurs activités. Mais je dois dire à la Chambre que nous sommes très conscients de l'existence de ces difficultés, et que nous étudions les causes qui ont entraîné cet état de choses. Nous nous efforcerons, à l'avenir, d'y apporter des correctifs, lorsqu'il sera possible de le faire.

[Traduction]

DEMANDE D'EXPOSÉ DES INITIATIVES PROJETÉES POUR LA
CRÉATION D'EMPLOIS

M. David MacDonald (Egmont): Étant donné l'inquiétude qui règne au sujet du besoin d'un programme de création d'emplois à long terme et des problèmes que le ministre et moi-même avons mentionnés, et vu la réduction des fonds fournis en vertu de la loi sur les subventions au développement régional pour la création d'emplois à long terme par rapport à l'ensemble du budget du ministère de l'Expansion économique régionale, le ministre peut-il faire une brève déclaration à ce sujet aujourd'hui ou bien, si ce n'est pas possible, faire une déclaration sous peu à la Chambre pour indiquer les mesures que prend son ministère pour stimuler la situation de l'emploi, surtout dans les régions où le ministère doit jouer un rôle important et où la situation du chômage est le plus grave?

[Français]

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, nous sommes effectivement à entreprendre un programme de publicité visant à promouvoir certaines activités parmi les petites et moyennes entreprises, dans les régions désignées. Ce programme a débuté il y a quelques semaines, et sa réalisation se poursuivra au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

En plus, nous sommes à la recherche d'autres solutions, et comme le mentionne l'honorable député, j'espère être en mesure, très tôt au début de la prochaine année, de faire une déclaration permettant d'apporter certaines modifications à

[M. MacDonald (Egmont).]

nos programmes, et ainsi de répondre peut-être à certaines des préoccupations de l'honorable député.

[Traduction]

LES INITIATIVES PROJETÉES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS—LA
CONSULTATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre d'avoir proposé de faire une déclaration à l'égard des changements qui peuvent être apportés. Nombre de programmes sont administrés par le gouvernement fédéral et par les provinces, et certains d'entre eux sont en contradiction alors qu'ils doivent s'harmoniser pour créer des emplois avec le maximum d'efficacité. Le ministre peut-il nous dire, avant de faire cette déclaration, s'il va réunir les ministres provinciaux afin d'obtenir leur accord et coordonner avec efficacité les changements qui seront apportés pour compenser la perte d'emplois dans les usines dont j'ai parlé ou dans d'autres qui risquent aussi de devoir fermer leurs portes?

[Français]

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je suis actuellement à procéder à cette série de rencontres qui sont prévues dans le cadre de nos ententes avec les gouvernement provinciaux. Au cours de ces rencontres annuelles—j'en ai eu une la semaine dernière, et j'en aurai une autre prochainement avec un autre gouvernement provincial—j'en profite pour revoir toute la série de programmes que nous avons établis, notamment en ce qui touche à notre programme d'aide à l'industrie, de façon à y apporter les améliorations appropriées.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'ÉCHOUAGE DU PÉTROLIER «ARGO MERCHANT»—LES RISQUES
DE POLLUTION DES EAUX CÔTIÈRES CANADIENNES

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement. Elle concerne l'échouage mercredi dernier du pétrolier *Argo Merchant* au large de Cape Cod, dans le Massachusetts, à l'ouest du banc Georges. A 9 heures ce matin le pétrolier s'est scindé en deux et il a déjà déversé plus d'un million et demi de gallons de pétrole brut sur un chargement total de 7.6 millions de gallons. Le ministre peut-il nous dire quels sont les risques de pollution pour les côtes et les eaux canadiennes, compte tenu surtout de nos revendications territoriales sur le secteur du banc George?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, si la fuite de pétrole a vraiment été si importante, il s'agit certainement d'une catastrophe. Pour le moment, le vent ne souffle pas vers le continent, mais il est impossible de prédire avec précision ce qu'il adviendra de la nappe de pétrole du fait des conditions atmosphériques. Nos représentants se réunissent cet après-midi à Halifax. Je reste en communication constante avec les représentants américains. En ce qui concerne les dommages pour la pêche, il y en aura certainement si la nappe de pétrole se dirige vers nos territoires de pêche.